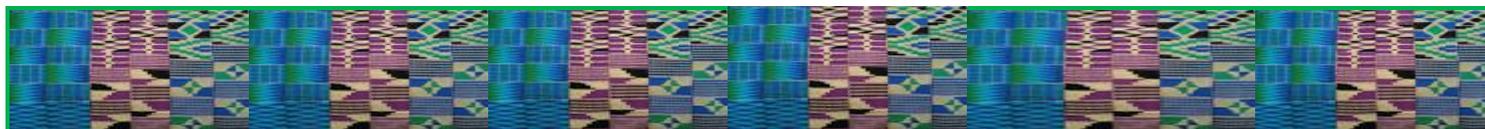




SEMINAIRE

L'EXCELLENCE OPERATIONNELLE AU SERVICE DE LA PERFORMANCE DES BANQUES ET ETABLISSEMENTS FINANCIERS DE LA ZONE OHADA



TARIF HT

450.000 FCFA HT /

686 EURO HT

DUREE : 3 jours

DATE : Mercredi 7 au

Vendredi 9 Septembre 2016

PUBLIC CIBLE

1. Les Banques :

- Responsables du Contrôle Interne et leurs collaborateurs;
- Responsables du Contrôle permanent et leurs collaborateurs;
- Responsables de l'Audit Interne et leurs collaborateurs;
- Gestionnaires des risques;
- Responsables Juridique et leurs collaborateurs;
- Responsables de la Conformité et leurs collaborateurs;
- Responsables métier (Directeurs, Responsables de services/Département) et leurs collaborateurs;

2. Les cabinets d'expertise comptable et d'audit;

3. Les avocats.

Présentation

L'une des injonctions de performance stratégique actuelle des banques et établissements financiers de la zone OHADA, face à la forte concurrence, est de protéger et d'accroître leurs positions sur leurs marchés.

Pour atteindre ces objectifs, les banques et établissements financiers doivent adopter une démarche d'excellence opérationnelle.

Le premier axe de la démarche d'excellence opérationnelle consistera à mettre en place une organisation des ressources efficace et alignée sur la stratégie de l'entreprise ainsi que des processus performants. Dans ce cadre, le management par la qualité, par ses modèles d'optimisation des ressources, est l'un des outils les plus efficaces qui puisse concourir à l'atteinte de la performance dans une organisation, en général, et, en particulier, dans un service ou département. L'ISO 9004 (version 2009) relatif à la gestion de la performance durable d'un organisme en est une des illustrations.

Le deuxième axe consistera en une amélioration de la qualité des opérations en vue d'une satisfaction clientèle maximum.

Dans le contexte légal et réglementaire actuel des banques, qui est fortement axé gestion des risques, une telle qualité s'infère de la maîtrise des risques opérationnels via le contrôle opérationnel.

OBJECTIFS

Au sortir de ce séminaire, les participants:

- 1. comprendront leur implication et leur responsabilité dans la réalisation des objectifs stratégiques, au travers de la réalisation au quotidien des opérations dont ils sont en charge ;**
- 2. comprendront leur implication et leur responsabilité dans la réalisation des objectifs stratégiques, au travers du contrôle permanent des opérations dont ils sont en charge ;**
- 3. acquerront les fondamentaux du contrôle permanent qu'ils sauront adapter de manière opérationnelle aux spécificités de leurs entités.**
- 4. pourront définir des plans et contrôle opérationnels efficaces, permettant d'atteindre les objectifs stratégiques ;**
- 5. acquerront les techniques d'identification des problématiques opérationnelles dans la réalisation de ces objectifs, de sorte à éliminer progressivement les activités quotidiennes qui sont peu porteuses d'intérêt et encore moins de valeur ajoutée pour l'entreprise ;**
- 6. donneront les outils aux opérationnels pour anticiper les risques voir les transformer en opportunité ;**
- 7. sauront construire des indicateurs et tableaux de bord et mettre en place un plan pouvant leur permettre d'évaluer l'efficacité opérationnelle.**

ANIMATION

Cette formation sera animée par deux des intervenants au Colloque Africain du Management Juridique des Banques et Etablissements financiers de la zone OHADA (CAMJBE) qui s'est tenu en mars dernier en Côte d'Ivoire, à savoir :

- **M. OUSSEYNOU Sow** : il est juriste expert en banque et consultant, spécialiste du droit bancaire et communautaire, auteur de plusieurs articles et ouvrages bancaires, diplômé de l'Institut Technique de Banque (I.T.B.) et ancien formateur au Centre Ouest Africain de Formation Bancaire (C.O.F.E.B.) et au Centre International de Formation Bancaire (C.I.F.P.B.), personne ressource auprès du Club des Dirigeants de Banques d'Afrique francophone et Vice-Président de l'Association Africaine des Juristes de Banques et Etablissements Financiers (AJBEF).
- **M. AMIE EHIMANIN Paul**: il est Auditeur Qualité Certifié IRCA, consultant formateur en management des organisations, expert en mise en œuvre et gestion de systèmes de management de la Qualité-Sécurité-Environnement et Pilote d'accompagnement et de certification.

METHODE PEDAGOGIQUE

Ce séminaire se fera à l'aide d'une présentation Powerpoint.

Il sera assuré selon une approche participative basée sur des apports théoriques et pratiques et des échanges d'expérience entre participants.

PROGRAMME1: L'EXCELLENCE OPERATIONNELLE PAR L'OPTIMISATION DES PROCESSUS

(INTERVENANT : M. PAUL AMIE)

07
/
09
/
16



8 H 30 / 10H00

I. Généralités

- A. Quelques définitions (efficacité, efficience, performance)
- B. Généralités su le cadre stratégique de la performance (le management stratégique; l'orientation et la planification stratégique; la mise en œuvre et le contrôle stratégique)

II. Le cadre opérationnel de la performance

- A. La planification opérationnelle au regard des orientations stratégiques
- B. La mise en place des outils et méthodes d'évaluation opérationnelle
- C. Le contrôle opérationnel et l'évaluation de la performance (opérationnelle/stratégique)



10 H 15 / 12H00

II .Suite & fin

Relevé de questions (15 mn)



14H 00 / 15H30

Echanges sur le relevé de questions (30 mn)

III. La démarche de progrès

- A. Les méthodes d'identification des dysfonctionnements opérationnels
- B. La méthodologie des résolutions des problèmes
- C. La planification et la mise en œuvre des plans de progrès

PROGRAMME1: L'EXCELLENCE OPERATIONNELLE PAR L'OPTIMISATION DES PROCESSUS

(INTERVENANT : M. PAUL AMIE)



III. La démarche de progrès suite & fin

Echanges (30mn)

8 H 30 / 10H00



Atelier : construire indicateur

et tableau de bord d'un process opérationnel

Exemple : externalisation des services

Objectif : à partir d'indicateurs de performance arriver à évaluer l'atteinte (ou non) d'objectifs opérationnels, de sorte à prendre et planifier la mise en œuvre de mesures correctives.

10 H 15 / 12H00



08

/

09

/

16

PROGRAMME 2: L'EXCELLENCE OPERATIONNELLE PAR LE CONTROLE DES RISQUES OPERATIONNELS

(INTERVENANT : M. OUSSEYNOU SOW)



09

/

09

/

16

Généralités sur le contrôle interne

- Définition contrôle interne
- Bonne gouvernance et contrôle interne
- Présentation des deux volets du contrôle interne

I. Les opérationnels sont au cœur du nouveau dispositif de maîtrise du risque...

- A. Les conditions d'efficience de l'autocontrôle
- B. Le nouveau rôle de contrôleur du Responsable hiérarchique
- C. Une implication des équipes opérationnelles à l'élaboration de la cartographie des risques liés aux processus opérationnels

Relevé de questions (15 mn)

14 H 00 / 15H30

PROGRAMME 2: L'EXCELLENCE OPERATIONNELLE PAR LE CONTROLE DES RISQUES OPERATIONNELS

(INTERVENANT : M. OUSSEYNOU SOW)

09
/
09
/
16



8 H 30 / 10H00

I. ...Pour une gestion des risques d'erreur de défaillance et de fraude...

- A. Le contrôle de la qualité normative de l'activité
- B. Le contrôle de la qualité opérationnelle de l'activité
- C. Le contrôle de la qualité déontologique de l'opération

Relevé de questions (15 mn)



10 H 15 / 12H00

III. ... en vue d'atteindre l'objectif de rentabilité de la de la banque

- A. La garantie d'un encadrement optimal du risque de perte
- B. La garantie d'un encadrement optimal des risque clientèle et risque de confiance

Relevé de questions (15 mn)



14H 00 / 16H30

Echanges sur le relevé de questions du I au III (45mn)

REMISE DE DIPLOMES

CADRE DE LA FORMATION

Ce séminaire se déroulera à Abidjan-Côte d'Ivoire, à l'Hôtel Mirabel sis à la Riviera Palmeraie - Cocody.

A la fin de la formation, une fiche d'évaluation individuelle sera remise à chacun des participants pour leur permettre d'apprécier la formation au travers du programme, de l'animateur et de l'environnement de la formation.

Un diplôme de participation leur sera également remis.

Pour permettre aux participants de se détendre après 3 journées très studieuse, le dernier jour du séminaire un dîner leur sera offert, dénommé dîner « de l'excellence ».

VOYAGE, ASSURANCE ET HEBERGEMENT

1. Les frais de voyage sont à la charge du participant et ne sont pas inclus dans les frais de formation. A ce titre, le participant est libre de trouver lui-même l'offre qui lui convient le mieux.
2. Il appartient à chaque participant de prendre les dispositions nécessaires pour bénéficier d'une assurance voyage et séjour.
3. Les frais d'hébergement sont à la charge du participant et ne sont pas inclus dans les frais de formation. A ce titre, le participant est libre de trouver lui-même l'offre qui lui convient au mieux.

Néanmoins, nous avons négocié les tarifs préférentiels, ci-dessous, auprès de l'hôtel Mirabel où se tiendra le séminaire (voir les chambres sur <http://www.hotelmirabel-ci.com/three-rooms-list/>) :

Single 1 : 36.500 Fcfa ou 56 Euros

Single 2 : 26.500 Fcfa ou 41 Euros

Les prix mentionnés s'entendent par chambre, par nuit et incluent le petit déjeuner. Nous assurons les réservations sur demande, et ce dans la mesure des disponibilités de l'hôtel.

Si ce mode d'hébergement vous convient, merci de l'indiquer dans la partie correspondante du formulaire d'inscription.

Pour être accueilli et installé à son lieu de résidence, le participant qui le désire doit informer le cabinet au plus tard 03 (trois) jours avant le démarrage du séminaire, par courrier électronique sur la date et l'heure de son arrivée, la compagnie et le numéro de vol.

QUOTA MINIMUM

Un quota de 7 (sept) personnes minimum est nécessaire pour valider une session. En deçà de ce nombre, WI.SE se réserve le droit de reporter ou d'annuler la session. Dans ce cas précis, les participants ayant déjà effectué leur paiement seront intégralement remboursés. Toutefois, le participant peut, s'il le désire, demander à ce que ses frais lui soient reportés pour la session suivante ou pour un autre thème.

INSCRIPTION

Pour valider l'inscription, le participant et, éventuellement la société/institution qui l'inscrit, doit remplir, scanner et envoyer par email le formulaire d'inscription ci-dessous à l'adresse électronique du cabinet accompagné du règlement total des frais de participation. Le règlement se fait au plus tard 15 (quinze) jours avant le début de la formation.

Toute annulation d'inscription à l'initiative du participant 10 (dix) jours avant le début du séminaire donnera lieu à un remboursement déduction faite des frais de retour du remboursement. Au-delà de ce délai, aucun remboursement n'est accepté.

Pour toute absence après le démarrage, la session est intégralement due et aucun remboursement n'est accepté.

La substitution par une autre personne est admise si le cabinet WI.SE en est informé par écrit avant le jour du séminaire (nom et coordonnées du nouveau participant), et ce, sous réserve d'appartenir à la même entreprise.

Les frais d'inscription sont hors TVA pour les participants ivoiriens.

Pour le remboursement FDFP, les participants ivoiriens devront contacter le cabinet WI.SE avant tout règlement.



Formulaire d'inscription

Comment s'inscrire ?

Retournez ce formulaire dûment renseigné et signé aux pages 1 & 2 à cabinetwi.seformation@gmail.com.

Les frais d'inscription comprennent : les documents de travail, le matériel pédagogique, les frais pédagogiques, les pause-café et déjeuner pendant la durée de la formation, le dîner « de l'excellence ».

Les frais d'inscription sont hors TVA pour les participants ivoiriens.

Pour toute information prière contacter le **00 225 03 26 13 48** (Josiane N'TAMON/ Gérante)

Comment régler ?

Réglez par chèque encaissable en Côte d'Ivoire à l'ordre de WINNER SERVICES.

ou

Réglez par virement bancaire à l'ordre de WINNER SERVICES

Domiciliation bancaire : BANK OF AFRICA COTE D'IVOIRE

Code Iban : CI93 CI03 2010 1300 6087 2900 0855.

Comment s'y rendre ?

L'hôtel Mirabel est situé à Abidjan à :

- 45 mn de l'aéroport FHB.
- 25/30 mn du centre des affaires sis à la Commune du Plateau.

Il est, plus précisément, situé dans le quartier de la Riviera Palmeraie (dans la commune de Cocody), derrière l'Ecole AGITEL, non loin de la Rue Ministre. Un plan d'accès sera communiqué.

+225 22 49 92 65 / +225 54 43 50 07 (M. NIKE)

[.http://www.hotelmirabel-ci.com/](http://www.hotelmirabel-ci.com/)

<http://www.hotelmirabel-ci.com/three-rooms-list/>

Intitulé de la formation :

.....

Date de session :

Lieu :

Nom de famille :

Prénom (s) :

Représentant Société/Institution :

.....

Fonction :

.....

Email :

Fax :

Téléphone professionnel :

Pays/ville :

Quelles sont vos attentes vis-à-vis de cette formation?

.....

.....

.....

Dispositions particulières : Dans le cadre de la publicité relative à ses formations, l' image des participants au séminaire objet de la présente pourra être associée aux nom/image de la société organisatrice dudit séminaire (la Société) [ou toute société ayant un lien juridique ou en partenariat avec elle] diffusée ou être fixée, reproduite et exploitée par la Société, en tout ou partie, à titre illimitée, à titre gracieux, dans le monde entier, en tous formats, en couleur et/ou en noir et blanc, sur tous supports connus actuels ou à venir, et par tous moyens actuels ou à venir, via tous services audiovisuels et tous services en ligne sur tous réseaux.

Le participant (physique) accepte les dispositions particulières ci-dessus, après en avoir pris connaissance:

Le :

Signature :

Vol (s'il y a lieu) :

Arrivée : ___/___/201..... départ ___/___/20.....

Billet (s'il y a lieu) :

..... FCFA ouEURO

Hébergement (s'il y a lieu) :

..... FCFA x nuits

(du...../...../ au/...../.....) =

.....FCFA ouEURO

Règlement:Frais d'inscription séminaire HT :.....FCFA
ouEUROFrais d'inscription séminaire TTC (TVA = 18%) :
.....FCFA ouEURO**TOTAL A REGLER** :FCFA ou
.....EURO**Mode de paiement (à cocher):**Espèces : Chèque: Virement bancaire: Transfert d'argent (Western Union ou Money Gram): **Conditions générales de participation****Inscription et paiement**

Pour valider l'inscription, le participant et, éventuellement la société/institution qui l'inscrit, doit remplir, scanner et envoyer par email le formulaire d'inscription à l'adresse électronique du cabinet accompagné du règlement total des frais de participation. Le Règlement se fait au plus tard 15 (quinze) jours avant le début de la formation.

Nb : nombre de places limité à 25 participants.

Annulation

Toute demande d'annulation d'une inscription doit parvenir au cabinet WI.SE par écrit au moins 10 (dix) jours ouvrés avant la date de la formation, pour donner lieu à un remboursement déduction faite des frais de retour.

En cas d'annulation effectuée moins de 10 jours avant la date de la session ou en cas d'absence du participant, la session est intégralement due et aucun remboursement n'est accepté.

Remplacement

Le remplacement de participant est admis, sous réserve d'appartenir à la même entreprise. Le nom et les coordonnées du nouveau participant doivent être confirmés, par écrit, avant le jour du séminaire.

Le cabinet WI.SE se réserve le droit d'annuler une formation, au plus tard 10 jours avant le début de celle-ci : il s'engage à prévenir immédiatement chaque participant par écrit.

Le cabinet WI.SE se réserve le droit de remplacer un intervenant, en cas d'empêchement.

Le participant/ Société/Institution accepte les conditions générales de de participation ci-dessus, après en avoir pris connaissance.

Le

Signature

(+cachet si société)